

## SALAIRES

En ce qui concerne les salaires, la décision est très radicale et a eu une résonance immense et immédiate dans les masses populaires à l'aspiration desquelles elle répond. Elle sera sans nul doute appliquée telle qu'elle a été énoncée — maximum de 200.000 francs mensuels pour les fonctionnaires et 150.000 pour les membres du gouvernement — et cela aboutit à l'abolition de toute une couche nouvelle de privilégiés... et, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, également au renforcement de la couche d'opposants réactionnaires au régime et à son équipe de pointe. L'interdiction faite aux fonctionnaires ainsi remis à leur place, de désertir leur poste pour aller dans le privé, complète le caractère vraiment révolutionnaire de cette mesure.

On parle déjà d'assortir cette réglementation d'une taxation des salaires du secteur privé dépassant le plafond fixé pour les fonctionnaires, de telle sorte que là aussi la dénivelation cesse et que le surplus touché dans le secteur privé par les hauts responsables soit repris par l'Etat sous forme d'impôts.

Quand on connaît le manque de cadres qualifiés dont souffre la République algérienne, et la tentation qui pourrait s'ensuivre de les intéresser à prix d'or, le caractère vraiment courageux et populaire de ces mesures n'en est que plus frappant.

## ÉPURATION

Empiriquement, les dirigeants de la révolution algérienne ont recours là aussi à des mesures qui s'apparentent le plus aux mesures révolutionnaires préconisées y compris par Lénine. Ils ont compris qu'avec les éléments contre-révolutionnaires en place dans l'administration ou qui s'y sont infiltrés à la faveur de l'incertitude des premiers mois, ils ne pourront pas appliquer les mesures révolutionnaires en cours dans tous les domaines.

Les comités d'épuration qui sont constitués à cet effet sont composés des représentants de toutes les organisations nationales à l'échelon local (Parti, Syndicats, Femmes, etc.). Ils vont établir dans chaque localité des dossiers d'épuration et, pour éviter les cas de vendetta personnelles ou aussi que dans certains cas les épurables n'aient la possibilité d'épurer leurs adversaires, il a été décidé que les cas seront tranchés par une commission nationale qui aura la même composition que les commissions locales. Cette mesure est également très importante dans la mesure où elle vise à éviter la rivalité de cliques et les cas d'injustice ou d'arbitraire.

Il est à remarquer que le discours de Khider, prononcé en arabe, était de caractère beaucoup plus révolutionnaire que la traduction en français qui l'a beaucoup édulcoré. Il a été accueilli avec un très grand enthousiasme dans les masses populaires, tant dans les villes qu'à la campagne.

Ajoutons aussi que les tribunaux populaires devant lesquels seront jugés les personnes qui ont été arrêtées dans les derniers jours, seront publics.

SOUTENIR LA REPUBLIQUE ALGERIENNE  
CONTRE LA MEUTE DE SES ENNEMIS

Toute cette évolution se place actuellement dans un contexte qui présente des facteurs favorables pour pousser en avant des mesures radicales mais peut-être aussi à double tranchant.

Il y a objectivement des besoins immenses à satisfaire et des difficultés énormes qui exigent pour leur solution des mesures radicales qui ne peuvent être que des mesures allant dans un sens socialiste. L'exode massif des Européens a créé une situation favorable du point de vue de la réorganisation sur une base nouvelle des biens vacants qui constituent l'essentiel de l'économie du pays et qui, s'ils passent définitivement aux mains de l'Etat, donnent une base énorme pour la transformation socialiste du pays.

Mais par ailleurs, la vie économique est grandement paralysée. Il n'y a aucun fonds de roulement. Il n'existe aucun secteur de ressources propres du pays où on puisse trouver l'argent nécessaire pour ce fonds. Le pays a été atrocement pillé, les caisses sont vides (cela a pesé lourd sur l'opération labours qui a été réalisée de façon trop partielle et ce déficit rendra la situation encore plus difficile d'ici quelques semaines).

Si comme nous le disons plus haut une telle situation tend à pousser dans le sens de mesures radicales telles que celles décrites dans cet article, elle peut aussi, à un moment donné, encourager une tendance aux concessions.

C'est dans une telle situation que l'Etat algérien a dû entreprendre ses conversations avec la France sans avoir eu aucune aide extérieure d'aucun pays capitaliste ou ouvrier (en dehors de la Yougoslavie qui vient d'achever la livraison d'une importante quantité de tracteurs).

En dépit de ces énormes difficultés, la direction de la révolution algérienne maintient ferme sa position de principe : appel à l'aide extérieure, sans condition politique ainsi que l'a réaffirmé Ben Bella dans sa dernière déclaration. Mais dans ce combat inégal, en butte aux pressions et aux difficultés les plus énormes, la révolution algérienne a besoin de l'aide de tous ceux qui veulent voir le socialisme vaincre dans ce pays. Or, de France, en dehors de la voix de ses interlocuteurs impérialistes qui veulent au maximum la forcer à céder et à infléchir son cours, la révolution algérienne n'a rien entendu d'autre que les critiques acerbes et les expressions amères de tous ceux qui soit veulent saboter sa marche vers le socialisme, soit ne voient pas ou refusent de voir et de comprendre cette marche qui s'effectue au travers d'aspects contradictoires et parfois déroutants mais s'effectue néanmoins et qu'il faut aider par tous les moyens.

Aux ennemis du socialisme en Algérie, aux tenants ouverts ou dissimulés du néo-colonialisme il n'y a bien sûr rien à dire, il faut seulement aider le peuple algérien à les vaincre. Mais que tous ceux qui souhaitent sincèrement la marche victorieuse de l'Algérie nouvelle au socialisme ouvrent leurs yeux sur la réalité algérienne et apprennent à la comprendre en se débarrassant des schémas qui les empêchent de voir et de comprendre la lutte titanique engagée d'ores et déjà dans ce pays et dont le peuple algérien doit sortir vainqueur.

## A propos de l'interdiction du P.C.A.

Dans le même temps où la Révolution algérienne accentue fondamentalement son cours vers le socialisme au travers des mesures que nous décrivons par ailleurs, une décision antidémocratique est intervenue, l'interdiction du Parti communiste algérien.

Une telle décision qui tend à empêcher par une mesure administrative l'expression légale d'un courant politique algérien qui affirme son accord avec les buts socialistes de la Révolution algérienne et déclare vouloir lutter pour la réalisation du Programme de Tripoli va à l'encontre d'un développement sain de la démocratie politique dans le cadre de la légalité révolutionnaire algérienne.

Pour tout marxiste révolutionnaire, la démocratie dans un régime socialiste implique le droit à l'existence de plusieurs partis non bourgeois qui se placent dans le cadre de la légalité socialiste du pays et acceptent sa constitution. Cette règle vaut, à plus forte raison dans un pays comme l'Algérie où est en cours la révolution d'où doit sortir le régime politique et économique socialiste qui seul peut permettre le développement du pays.

Bien entendu, le Parti Communiste algérien — qui nie cette règle et soutient comme tous les partis néo-staliniens dans le monde la nécessité du parti unique... pourvu qu'ils le dirigent, et qui ont instauré ce régime partout où ils sont au pouvoir avec les méthodes de répression brutale que nous connaissons — est bien mal placé pour s'élever contre la mesure qui le frappe lui-même aujourd'hui. Dans l'explication donnée à cette mesure par les journaux algériens, aussi bien « Al Chaab » qu'« El Moudjahid » cet argument est naturellement développé. « Pourquoi, est-il demandé au Parti Communiste algérien, êtes-vous contre le parti unique en Algérie alors que vous le préconisez dans tous les pays où on construit le socialisme et que vous admettez, par votre accord sur le Programme de Tripoli que l'Algérie est un de ces pays ? »

Le caractère antidémocratique des régimes dirigés par

les partis néo-staliniens ne saurait justifier des erreurs de même type dans un régime révolutionnaire comme veut l'être celui de l'Algérie indépendante.

S'il est vrai que le principe du parti unique est implicite dans le Programme de Tripoli (où il n'est pas néanmoins énoncé clairement) c'est en définitive aux masses algériennes elles-mêmes à décider si elles veulent un parti unique — avec plein droit démocratique des tendances en son sein — et ce problème ne saurait en aucune manière être réglé par décision administrative d'une des tendances en présence même si elle représente une énorme majorité.

Cette mesure erronée et antidémocratique a d'ailleurs été facilitée par l'attitude du Parti Communiste algérien qui, après s'être largement déconsidéré par sa politique réactionnaire vis-à-vis du mouvement de libération nationale pendant les années qui précéderont la lutte armée, n'eut aucune part dirigeante pendant les sept années que dura celle-ci. Si cette très faible participation du P.C.A. à la lutte de libération est déjà un handicap très lourd, il vient récemment encore d'augmenter ce handicap en réaffirmant sa solidarité avec le P.C.F. qui est complètement discrédité aux yeux des militants et des masses révolutionnaires algériennes.

Malgré cela, nous le répétons, la mesure prise à l'encontre du P.C.A. ne peut se justifier et pourrait à l'avenir ne pas faciliter la tâche de la direction de la révolution algérienne dans sa mobilisation des masses pour la réalisation des objectifs socialistes de la révolution.

Il est néanmoins surprenant que la gauche française non-stalinienne qui refuse avec obstination de voir et d'approuver des mesures révolutionnaires prises en Algérie dans le domaine économique et social, souligne par contre exclusivement cette mesure antidémocratique qui ne saurait pourtant dissimuler le cours fondamentalement progressif de la révolution algérienne actuellement.

Les critiques petits bourgeois  
de la révolution algérienne

Les récentes mesures d'autorité du gouvernement algérien et du bureau politique (interdiction du P.C.A., arrestations — non confirmées — de membres du P.R.S. et de militants communistes) confirment-elles tout ce qu'écrivait depuis la crise de juillet les « censeurs » de la Révolution Algérienne ?

Les critiques bourgeois protestent contre les exactions, les atteintes à la sécurité des biens et des personnes, les violations des accords d'Evian.

Les bonnes âmes (de « gauche ») flanquées de pseudo-marxistes ou d'ex-soutiens du F.L.N. font comme le renard de la fable. Après avoir idéalisé le F.L.N. pendant la période de la lutte armée, ils macèrent aujourd'hui déceptions et rancœurs dans le vinaigre de leurs illusions perdues.

Pierre VIDAL-NAQUET s'émeut de la situation des anciens harkis et recueille les remerciements du Bouchaga Boualem.

F. JEANSON constate qu'il n'existe plus en Algérie, NI PARTI, ni Assemblée, ni Etat, donc PAS de direction révolutionnaire (« Temps Modernes » de novembre 1962). Catherine RIVIER (dans « La voie communiste » de nov.-déc. 62) constate : qu'il (le gouvernement algérien) n'a aucune force, il ne s'appuie sur RIEN.

Tous aboutissent quoique de façon plus subtile, aux conclusions de Jean CAU : TOUT EST FOUTU EN ALGERIE. Si encore, ils se contentaient de se taire (comme le fait désormais « L'Express »), cela ne serait pas trop grave... mais ils parlent. Et comme ils ne voient que le VIDE et bien, TANT PIS, comme avec le futur Saint Pierre ils construisent « leur église » dessus.

Nous avons essayé, dans de précédents numéros de ce journal, de rendre compte des difficultés inouïes que rencontre la révolution algérienne en raison de l'héritage colonialiste, du sabotage ou de l'inertie d'éléments pro-français hérités de l'ancienne administration colonialiste, du manque de cadres consécutif à la politique de génocide de l'impérialisme, du bas niveau culturel des masses, etc...

Car c'est seulement EN FONCTION DE CES ELEMENTS qu'il est possible de porter un jugement sur la situation réelle de l'Algérie et sur les aspects finalement positifs de la politique suivie par l'actuelle direction. Nous avons également souligné l'importance des premières mesures prises concernant les biens vacants et l'institution de comités de gestion, dont BEN BELLA dans une intervention à l'Assemblée dit que : « Cette mesure amorce la réforme agraire et préfigure la socialisation des circuits de production et de distribution dans les secteurs industriel et commercial ».

C'est si important que l'U.G.T.A. elle-même, malgré les tensions présentes avec le gouvernement et le bureau politique, estime que ces mesures doivent FAIRE L'OBJET D'UNE VULGARISATION (« L'ouvrier algérien » n° 5 du 30-11-1962, page 6).

Mieux, l'expérience aidant, les responsables algériens mettent l'accent sur les « carences de l'administration », le « formalisme administratif désuet et inadapté », et combattent « la course aux indices » des fonctionnaires. Une commission d'épuration composée de militants appartenant au parti et aux organisations de masses (U.G.T.A.,

U.G.E.M.A., U.F.A., etc.), s'est formée. Le propre ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, Ouzegane, appelle l'U.G.T.A. (ce que cite encore « L'ouvrier algérien ») à participer au mouvement d'organisation des comités de gestion.

Les militants révolutionnaires doivent-ils bouder ces initiatives, ont-ils le droit de les dénigrer ? Absolument pas et c'est pourtant ce à quoi s'emploie la publication : « La Voie communiste ».

Dans ce journal qui ne cite que les proclamations d'un P.R.S. clandestin, on ne trouve jamais aucun chiffre, aucun texte ayant trait à la situation concrète de l'Algérie.

On y apprend que « la campagne des labours » menée dans un climat de défiance est loin (très loin) de rencontrer le succès (article de S.B. dans la V.C. n° 31) alors qu'un million 700 mille hectares ont été labourées. Catherine RIVIER dans le même journal considère que dans la majorité des cas, l'étape suivante (les semailles) sans laquelle une terre labourée est inutile, n'a pas été prévue, alors même qu'un DECRET TENDANT A LA REQUISITION DES SEMENCES VIENT D'ETRE PRIS (Voir Al Chaab du 5-12-62).

Le même S.B. estime que « la rentrée scolaire n'atteint pas les 60 % annoncés officiellement, elle est pratiquement nulle dans certaines régions de l'intérieur ». Il reconnaît que le colonialisme en porte la responsabilité mais reproche aux autorités de ne pas avoir pris de « mesures énergiques ».

Lesquelles ?

Scolarisation réussie à 60 % et c'est un échec ? Or il ne restait à la rentrée que 2.000 enseignants sur un total de 25.000 enseignants en français et les arabisants exerçant dans les médersas n'atteignaient pas le millier, soit donc une scolarisation à 60 % avec 12 % de l'effectif seulement. (Suivant REMLI, du Syndicat algérien des enseignants au Conseil national de l'U.G.T.A. les 24 et 25 novembre 1962.)

Mais la volonté de dénigrement systématique de « La Voie Communiste » subsiste. L'A.N.P. est l'antidote du peuple en armes, utilisée pour démobiliser, désarmer le peuple, imposer des décisions impopulaires. Le parti du F.L.N. est un parti sans troupes, sans militants. Les quelques adhésions sont composées d'éléments arrivistes, opportunistes ou de représentants de la bourgeoisie possédante soucieux d'assurer leurs biens. (S.B. ibid.)

La méfiance, les préjugés, et même les mensonges tiennent lieu d'arguments. Sur les comités de gestion qui font l'objet d'un décret (62-02 du 22-10-1962) la rédactrice Catherine Rivier (V. C. n° 31) dit qu'« on en parle ». Elle ajoute ensuite « qu'ils sont composés de trois membres quelle que soit l'importance de l'entreprise » et pose la question Comment sont-ils élus ? L'article premier du décret stipule : « Il sera constitué dans chaque entreprise agricole vacante, comprenant plus de dix ouvriers, un comité composé de trois membres au moins (souligné par nous). Ce comité sera élu par l'ensemble des ouvriers travaillant habituellement dans l'entreprise, ainsi que par les anciens combattants, militants et victimes de la répression qui seraient installés dans l'entreprise par l'autorité préfectorale (qui n'est plus celle des colonialistes) ».

(Suite en page 9.)